

**Se déplacer demain dans l'ouest
de l'étang de Berre : quelles perspectives ?**

Liaison routière Fos-Salon



**PRESENTATION DU DEBAT PAR JEAN-MICHEL FOURNIAU,
PRESIDENT DE LA CPDP (COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC)
LORS DE LA REUNION DES ACTEURS DU 16/12/19 A FOS SUR MER**

Pour introduire cette rencontre, nous souhaitons vous faire part de notre vision du débat public. Après une trentaine d'entretiens avec les acteurs du territoire, comment abordons-nous la question de l'opportunité du projet, sur laquelle doit d'abord porter le débat ?

Un débat sur l'opportunité

Le projet de liaison routière Fos-Salon est en effet très ancien. Sous la dénomination d'A56, un projet autoroutier a fait l'objet d'une DUP en 1976. Il a plusieurs fois été discuté depuis, notamment dans le cadre de débats publics de la CNDP.

Il y a 15 ans, lors du débat sur Fos 2XL, une réunion entière avait été consacrée aux infrastructures routières (Port-Saint-Louis, le 1^{er} juin 2004) : les études préliminaires de la liaison Fos-salon qui venaient de s'achever, pour un projet abandonnant le barreau des étangs et dont la réalisation n'était envisagée qu'une quinzaine d'années plus tard, avaient été vivement contestées.

Puis, en 2010, dans le cadre des débats conjoints sur les projets de terminaux méthaniers Fos Faster et Fos-Tonkin, une table-ronde y a été consacrée (il s'agissait du contournement de Martigues-Port-de-Bouc, du contournement de Fos et de la liaison Fos-Salon). Le compte rendu du débat Fos-Tonkin (2011) indique à ce sujet :

« Un manque de consultation dans les décisions prises par l'État sur les enjeux routiers de cette zone est vivement critiqué par les élus et les populations. (...) Un vent de révolte et de menace de conflits a même été entendu pendant ce débat sur les infrastructures routières. Une grande

concertation semble devoir être organisée sur ce thème afin que les populations locales et les services de l'État et du département puissent reprendre le dialogue et avancer ensemble sur cette problématique des routes et de la sécurité des riverains. » (p. 57 du CR Fos-Tonkin).

Voilà venu, avec le débat que nous ouvrirons après les élections municipales, le temps de cette grande concertation, pour reprendre beaucoup des questions laissées sans réponse, je l'espère dans un cadre apaisé qui prévaut dans un débat public.

Dans ces débats passés, les constats de l'insuffisance des dessertes routières et d'une nécessaire amélioration du réseau ont vite été posés. Et notre CPDP est convaincue que ces constats sont aujourd'hui encore plus aigus et largement partagés, les rencontres bilatérales que nous avons eues avec beaucoup d'entre vous, l'ont amplement confirmé. Un débat public est un débat sur l'opportunité. Au vu de ce constat partagé, un débat sur l'opportunité de la liaison routière Fos-Salon pourrait donc paraître superflu.

Mais, déjà en 2004, plusieurs acteurs faisaient remarquer que la question des transports ne peut plus être traitée simplement au plan des infrastructures, sans prendre en compte ce que nous appelons la mobilité, les mobilités dans leur dimension individuelle et collective, économiques, territoriales et sociales. Ces questions viennent de faire l'objet d'une loi d'orientation des mobilités (LOM), définitivement adoptée il y a 3 semaines. Elles se posent aujourd'hui dans un contexte de transition écologique et énergétique. Les conclusions des Assises de la mobilité qui ont préparé la LOM, soulignaient le 13 décembre 2017 que : *« Le secteur des transports est aujourd'hui le premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre, à hauteur d'un tiers, et le seul secteur dont les émissions ont recommencé à augmenter. Le modèle d'équipement du pays reposant sur les infrastructures et le moteur thermique ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui. »*

Que faut-il en conclure ? Nous aurons sûrement à traiter les mêmes questions qu'il y a 15 ans sur les fuseaux de passage du contournement de Fos et de la liaison Fos-Salon, mais ce n'est plus le même débat car les perspectives dans lesquelles traiter ces questions ont radicalement changé.

Certains d'entre vous savent que je suis parallèlement à ce débat membre du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur le Climat. Si la 4ème session, prévue le premier week-end de décembre a été reportée du fait des grèves, les 150 citoyens tirés au sort poursuivent leur travaux et remettront leurs conclusions début avril. Le président de la République et le gouvernement devraient y répondre juste après. Nous ouvrirons donc le débat public avec de

nouveaux éléments, élaborés par des citoyens ordinaires, sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour « *réduire les émissions de gaz à effets de serre d'au moins 40% d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale* ». Les propositions sur le thème « Se déplacer » seront particulièrement utiles pour nourrir notre débat public.

C'est pourquoi notre vision d'un débat d'opportunité sur ce projet ancien consiste à l'aborder en articulant :

- Un débat sur les mobilités à l'horizon 2030 et au-delà
- Un débat sur le territoire dans la transition écologique

C'est dans ce cadre que nous entendons conduire le débat sur le projet de liaison routière Fos-Salon, qui est un projet à l'horizon 2030.

Un débat sur les mobilités à l'horizon 2030 et au-delà : *Se déplacer demain dans l'ouest de l'étang de Berre : quelles perspectives ?*

Pour répondre aux besoins de mobilité dans le nouveau contexte de lutte contre le réchauffement climatique, le débat permettra de clarifier plusieurs enjeux.

- Les besoins futurs de mobilité, les modifications des usages de la voiture individuelle et les alternatives dans la perspective « zéro carbone » pour les transports,
- Les perspectives de report modal et d'optimisation du transport routier de marchandises dans la couronne logistique de la ZIP de Fos, et l'hinterland du port,
- Les projets de transports collectifs et les modes doux dans le territoire, après l'adoption du PDU de la Métropole,
- L'amélioration de la sécurité routière.

Un débat sur le devenir du territoire : l'ouest de l'étang de Berre dans la transition écologique

Le débat permettra une large réflexion sur l'avenir du territoire alors que des scénarios de rupture sont possibles. Quel devenir industriel du territoire, alors que les échanges mondiaux ne vont plus croître au même rythme que dans le passé, et que la concurrence entre les ports en sera renforcée ? Quel développement maîtrisé de l'urbanisation dans la métropole ?

Les enjeux suivants ont été identifiés dans les entretiens :

- Le potentiel et les perspectives de développement économique et urbain dans l'ouest de la Métropole
- Le développement portuaire et le fonctionnement de la ZIP de Fos et de sa couronne logistique
- La réduction de la pollution atmosphérique et des risques sanitaires
- La qualité du cadre de vie dans l'ouest de l'Étang de Berre
- La protection d'un environnement remarquable et sensible

Un débat sur les options du projet de liaison routière Fos-Salon (horizon 2030)

C'est dans ce cadre d'examen des besoins de mobilité et de développement du territoire à l'horizon 2030 que nous entendons conduire le débat sur le projet de liaison routière Fos-Salon, qui est un projet à l'horizon 2030. Le débat permettra ainsi d'interpeller le maître d'ouvrage et de produire des recommandations sur de nombreux sujets.

- Les fuseaux étudiés par le maître d'ouvrage et leur combinaison en différentes options (liaison autoroutière ou non, avec contournement de Fos ou non)
- Le niveau de service visé (fluidité, vitesse...)
- Les partis d'aménagement routier (autoroute, 2*2 voies, 2*1 voies, échangeurs...) compte tenu des usages routiers spécifiques à ce territoire (part des camions, convois militaires,...)
- Les partis de financement (parts des financeurs publics, scénarios de concession ou d'adossement)
- L'articulation aux autres projets routiers dont la réalisation est prévue avant celle de la liaison routière Fos-Salon (RD268, contournement d'Arles)

Mes collègues vont maintenant vous proposer comment nous allons travailler ce soir pour préparer ensemble ce débat public.